



**MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉANDRE**  
**2005, RUE DE L'ÉGLISE**  
**ST-LÉANDRE (QUÉBEC) G0J 2V0**  
TÉLÉPHONE : (418) 737-4973 / TÉLÉCOPIEUR : (418) 737-4876

## **Avis public**

La Présente, vous est donné par le soussigné, directeur général de la Municipalité de Saint-Léandre, qu'une séance extraordinaire sur les budgets 2019 du Conseil de cette municipalité est convoquée pour être tenue

**JEUDI LE 20 DÉCEMBRE 2018 À 19HRES**

À la salle du conseil municipal au 2005, de la rue de l'Église et sera pris en considération les sujets suivants,

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption des prévisions budgétaires 2019.
4. Dépôt de l'avis de motion sur le règlement 321-2018 du taux des taxes foncières générales, les tarifs pour les services et les compensations pour l'exercice financier 2019.
5. Présentation préalable du projet de règlement 321-2018 du taux des taxes foncières générales, les tarifs pour les services et les compensations pour l'exercice financier 2019
6. Période de questions exclusives au budget 2019
7. Fermeture de l'assemblée.

---

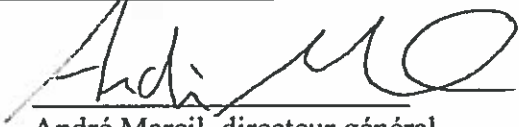
### **BUREAU FERMÉ**

**PRENDRE NOTE** que le bureau municipal sera fermé  
du **VENDREDI 21 DÉCEMBRE 2018** au **dimanche 6 JANVIER 2019**.

Réouverture le lundi 7 janvier 2019  
Les prochaines séances pour 2019 :

**Séance extraordinaire pour adoption du règlement 321-2018, sur le taux des taxes foncières générales, les tarifs pour les services et les compensations pour l'exercice financier 2019 à 19 heures**  
**Séance ordinaire de janvier : LUNDI LE 14 JANVIER 2019, 19H30.**

DONNÉ, ce 18<sup>e</sup> jour de décembre 2018

  
André Marcil, directeur général  
Municipalité de Saint-Léandre